

## Appel à Participation

### Travailler ensemble pour améliorer et élargir la portée des services relatifs à l’alphabétisation et aux compétences essentielles en Ontario

Le présent **appel à participation** s’appuie sur les recommandations du document [Évaluation du Programme d’alphabétisation et de formation de base : Rapport final](#) et fait suite aux discussions entamées durant le colloque d’octobre 2017 sur le Programme d’alphabétisation et de formation de base (AFB). Cette discussion a porté sur le renforcement du programme d’AFB et l’amélioration et l’expansion de l’alphabétisation et aux autres compétences essentielles et d’élargir la portée de ces services dans la province afin de répondre aux besoins d’amélioration des compétences.

Le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (« le MESFP ») estime que la collaboration est essentielle pour que les efforts déployés portent des fruits. **Par les partenariats** peuvent nous permettre d’**aider davantage** d’Ontariennes et d’Ontariens à **développer leurs compétences** et à exploiter leur potentiel.

#### Invitation à participer

Dès **maintenant et jusqu’au 4 décembre 2017**, le ministère vous invite à participer à des tables de concertation et à des groupes de référence qui prendront comme point de départ les recommandations formulées dans le rapport d’évaluation du Programme AFB de Cathexis et dans le cadre du colloque sur le Programme AFB et qui travailleront de concert pour proposer et recommander des changements et des plans de mise en œuvre pour le programme AFB.

Ce travail fera partie d’un processus de collaboration pluriannuel visant à améliorer et à élargir le programme AFB. L’amélioration des programmes d’alphabétisation et de formation de base et l’élargissement de leur portée sont au centre de l’engagement de la province de fournir aux Ontariennes et aux Ontariens des occasions d’acquérir et de conserver des compétences de base cruciales et de contribuer à une économie et à une société du savoir.

Leurs recommandations seront examinées par un comité directeur constitué de représentantes et de représentants du réseau AFB et du ministère avant d'être portées à l'attention du ministère.

Les participantes et les participants des tables de concertation et des groupes de référence proviendront **du gouvernement ainsi que d'organismes externes**. Cela inclura des représentants du réseau AFB et d'autres partenaires pertinents comme les employeurs, qui possèdent des connaissances et de l'expérience relativement à l'alphabétisation des adultes et aux compétences essentielles, à l'éducation des adultes, aux besoins des employeurs et de l'industrie, ainsi qu'à l'élaboration de politiques et de programmes.

Chaque table de concertation établira son propre calendrier des réunions en vue de répondre aux attentes énoncées ci-dessous. Les membres des tables de concertation se réuniront une fois par trimestre en personne<sup>1</sup> et aussi au besoin par téléconférence ou par webinaire (selon le calendrier des réunions établi).

Le MESFP engagera une équipe de consultants qui viendra soutenir et faciliter les efforts des tables de concertation et des groupes de référence.

### **Partenariats**

Le processus vise à élaborer en collaboration des recommandations d'améliorations et de plans de mise en œuvre pour le programme, qui seront ensuite portées à l'attention du ministère. Il regroupera des fournisseurs de services, des organismes de soutien et des réseaux régionaux, des ministères partenaire, des employeurs, des apprenantes et des apprenants. D'autres participants pourraient être nécessaires. Les tables de concertation et les groupes de référence détermineront des stratégies permettant de

---

<sup>1</sup> Le ministère met en réserve des fonds pour aider à payer les dépenses directement liées à la participation aux réunions du comité directeur, des tables de concertation et des groupes de référence. Ces fonds servent à rembourser une partie des dépenses que les organismes devraient autrement payer pour participer aux réunions trimestrielles en personne. Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement seront remboursés conformément aux taux établis par la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil et par la *Loi de 2009 sur l'examen des dépenses dans le secteur public*. Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement devront être approuvés par le ministère avant les réunions en personne en question du comité directeur, de la table de concertation ou du groupe de référence.

renforcer les partenariats avec les employeurs et avec les autres membres de l'industrie. Ils entameront le dialogue avec les apprenantes et les apprenants au sujet des changements proposés.

### **Principes directeurs**

Le processus d'amélioration et d'élargissement de la portée sera de nature collaborative et inclusive. Il sera axé sur les apprenantes et les apprenants et fondé sur des données probantes. Il est primordial que les tables de concertation et les groupes de références réunissent une pluralité de voix.

### **Portée**

Le processus d'amélioration et d'élargissement de la portée du Programme AFB s'appuiera sur les recommandations du document *Évaluation du Programme d'alphabétisation et de formation de base : Rapport final* et sur les discussions du colloque qui s'est tenu les 5 et 6 octobre. Il comprendra :

- des changements et des plans de mise en œuvre relatifs au programme pour améliorer la qualité de la formation et les résultats des apprenantes et des apprenants;
- des changements et des plans de mise en œuvre relatifs au programme pour accroître l'alphabétisation et la portée de la formation sur les compétences essentielles;
- l'amélioration des processus et des lignes directrices du programme appuyant l'administration du programme.

### **Structure de gouvernance**

Le MESFP lance un processus s'étalant sur plusieurs années et visant à améliorer le Programme AFB et à en élargir la portée en Ontario. Le ministère est conscient de l'expertise des personnes qui livrent le programme AFB au quotidien. Leurs points de vue et conseils fournis par ce groupe sont essentiels pour déterminer une approche efficace pour améliorer le programme AFB et élargir sa portée afin que davantage d'Ontariens puissent bénéficier de l'amélioration des compétences.

Le processus comprendra le comité directeur, les trois (3) tables de concertation et les deux (2) groupes de référence décrits ci-dessous.

## **Comité directeur**

Le comité directeur supervisera le projet et communiquera au ministère les recommandations finales ayant trait à l'amélioration et à l'élargissement de la portée du Programme AFB. Il sera chargé d'élaborer un plan permettant de rendre compte régulièrement des progrès à l'ensemble du réseau AFB et de veiller à ce que les apprenantes et les apprenants participent à l'ensemble du processus. Veuillez noter que les recommandations seront présentées au ministère, qui sera chargé de prendre les décisions définitives concernant les changements au programme.

Le comité directeur sera composé de représentants et représentantes du ministère et d'organismes qui exercent actuellement un rôle de leadership au sein du réseau AFB et qui fournissent du soutien à divers organismes de prestation de services d'AFB. Le ministère a invité les leaders des organismes de soutien, ainsi que deux représentants ou représentantes des réseaux régionaux, à devenir membres du comité directeur.

Les membres du comité directeur se réuniront chaque trimestre en personne.

## **Tables de concertation**

Les tables de concertation réuniront divers représentants et représentantes d'organismes de prestation de services, d'organismes de soutien et de réseaux régionaux, ainsi que des représentants et représentantes du ministère. En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis et du colloque sur le Programme AFB, ces entités travailleront de concert pour proposer des changements et des plans de mise en œuvre pour le programme relativement à des points importants. Les tables de concertation travailleront en coopération pour recommander des changements et des plans de mise en œuvre relatifs au programme afin d'aider à l'amélioration des programmes d'alphabétisation et de formation de base et à l'élargissement de leur portée en Ontario. Les changements et les plans de mise en œuvre relatifs au programme seront examinés par le comité directeur, puis présentés au ministère qui prendra les décisions définitives. Les objectifs, l'échéancier approximatif et les résultats attendus sont énoncés plus bas pour chaque table de concertation.

**Améliorer ses compétences**  
**Réaliser son potentiel**   
Acquérir des compétences essentielles pour  
se préparer aux emplois de demain

Il est prévu que chaque table de concertation et groupe de référence se réunisse chaque mois par téléconférence (demi-journée) et chaque trimestre en personne.

**1. Table de concertation 1 :  
Cadre du Curriculum en  
littérature des adultes de  
l'Ontario (Cadre du CLAO) et  
évaluation des apprenantes et apprenants**

**Objectif**

En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du colloque sur le Programme AFB et du rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis, examiner et mettre à jour le Cadre du CLAO, les pratiques d'évaluation des apprenantes et apprenants et les ressources se rapportant au curriculum, ainsi qu'élaborer une stratégie pour la gestion et l'amélioration continues du Cadre du CLAO et des pratiques d'évaluation des apprenantes et apprenants.

**Participant·es et participants recherchés**

Jusqu'à huit représentantes et représentants du réseau AFB, y compris ceux provenant d'organismes de prestation de services (apprentissage en personne, par voie électronique et hybride) et d'organismes de soutien.

**Période**

De janvier 2018 à décembre 2018.

Il est prévu que les membres de la table de concertation se rencontrent chaque mois par téléconférence (demi-journée) et chaque trimestre en personne (journée complète).

**Résultats attendus**

**A) Cadre du CLAO**

En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du rapport d'évaluation du Programme AFB, présenter des recommandations au comité directeur et au ministère concernant :

- les possibilités précises d'amélioration du Cadre du CLAO, y compris les tâches jalons et les tâches culminantes;
- les changements recommandés visant le Cadre du CLAO, ainsi que la mise en œuvre de ces recommandations;
- les façons d'encourager l'utilisation du Cadre du CLAO pour s'assurer que les programmes répondent aux besoins culturels des divers apprenants et apprenantes;
- les façons d'encourager l'utilisation du Cadre du CLAO pour s'assurer que les programmes sont adaptés aux divers buts des apprenantes et des apprenants;

- l'élaboration d'une stratégie de gestion du cadre du curriculum, y compris concernant :
  - les recommandations pour s'assurer que le curriculum soit amélioré de façon continue et tenu à jour;
  - le renforcement des capacités et la formation des utilisateurs et des utilisatrices;
  - les meilleures façons s'assurer de la participation continue des intervenants relativement aux changements ou aux ajouts potentiels.

## **B) Évaluation et progrès des apprenantes et des apprenants**

En s'appuyant sur les recommandations tirées de l'évaluation du Programme AFB, et avec le soutien du ministère et des conseillères et conseillers :

- compiler les recherches et les évaluations existantes concernant les pratiques et les outils d'évaluation en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles des adultes;
- examiner les [directives actuelles](#) du programme en ce qui concerne l'évaluation (pages 20 à 24) et recommander des changements pour améliorer la cohérence en ce qui concerne l'évaluation des apprenantes et des apprenants au sein du programme;
- suggérer des ensembles d'outils d'évaluation à utiliser par tous les fournisseurs de services d'AFB qui conviennent aux programmes d'alphabétisation et de formation de base en Ontario;
- élaborer un cadre d'évaluation afin d'assurer une gestion et une amélioration continues, en tenant compte des éléments suivants :
  - les apprenantes et apprenants qui ont des niveaux de compétence différents au sein des programmes;
  - la diversité culturelle et linguistique, soit concernant les besoins et les profils des apprenantes et apprenants, soit au sein même des programmes;
  - les divers buts des apprenantes et apprenants, y compris la formation, complémentaire ou non, l'emploi et les autres buts;
  - le contexte d'enseignement, y compris l'apprentissage « en classe » en personne, en ligne et hybride, ainsi que l'apprentissage en milieu de travail et les autres modes d'enseignement;
  - le lien avec les cadres d'évaluation, plus précisément les outils d'évaluation à l'admission et au départ pour d'autres programmes d'enseignement et de formation, y compris les programmes pour adultes donnant droit à des crédits (études secondaires), la formation linguistique

(Niveaux de compétence linguistique canadiens), la

formation en apprentissage, la formation postsecondaire collégiale et universitaire, etc.;

- les recommandations concernant la tenue à jour et le renouvellement du cadre d'évaluation proposé;
- les compétences, l'expertise ou les qualifications requises pour le personnel des fournisseurs de services ainsi que pour les formatrices et les formateurs pour procéder aux évaluations de manière appropriée, et les stratégies recommandées pour maintenir et développer cette expertise.

## **2. Table de concertation 2 : Capacité organisationnelle et perfectionnement professionnel**

### **Objectif**

En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du colloque sur le Programme AFB et du rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis :

- cerner les besoins en matière de capacité organisationnelle et proposer un plan pour renforcer cette capacité dans tout le réseau;
- cerner les besoins en ce qui concerne capacité des formatrices et formateurs et proposer un plan pour renforcer leur capacité par le perfectionnement professionnel.

### **Participant·es et participant·s recherchés**

Jusqu'à huit représentantes et représentants d'organismes de soutien et de réseaux régionaux.

### **Période**

Janvier 2018 à décembre 2018.

Il est prévu que les membres de la table de concertation se rencontrent chaque mois par téléconférence (demi-journée) et chaque trimestre en personne (journée complète).

### **Résultats attendus**

#### **A) Capacité organisationnelle :**

- En collaboration avec d'autres représentantes et représentants du réseau et d'intervenants clés (p. ex. des apprenantes et des apprenants), élaborer une stratégie de renforcement de la capacité organisationnelle en tenant compte des



besoins et des réalités des  
apprenantes et apprenants  
AFB, multiples  
communautés, secteurs

organisationnels (c.-à-d., collèges, conseils scolaires et organismes  
communautaires), organismes liés à divers groupes de prestation désignés  
culturels et linguistiques (c.-à-d. les anglophones, les personnes sourdes, les  
francophones et les Autochtones) et d'autres facteurs comme la diversité des  
besoins des apprenantes et apprenants desservis (p. ex. niveaux de  
compétence).

- Élaborer un cadre ou une stratégie pour :
  - renforcer la capacité des fournisseurs de services en vue de mieux servir les apprenantes et apprenants actuels;
  - renforcer la capacité des fournisseurs de services et du réseau AFB en vue d'aider davantage d'Ontariennes et Ontariens ayant des besoins en matière d'alphabétisation et de formation sur les compétences essentielles;
  - accroître la capacité du réseau à diffuser les pratiques exemplaires et à répondre aux besoins en constante évolution des apprenantes et apprenants, des employeurs, des établissements d'enseignement et de formation, et d'autres parties, au besoin

#### **B) Compétences et qualifications des formatrices et formateurs :**

- Établir un cadre de compétences pour les formatrices et formateurs.
- Recommander des compétences, des habiletés et des connaissances de base à l'échelle de la province pour les formatrices et formateurs qui assurent la prestation de programmes d'alphabétisation et de formation de base des adultes.
- S'assurer que ces compétences, habiletés et connaissances de base tiennent compte des éléments suivants (ou s'assurer que des compétences, habiletés et connaissances tiennent compte des éléments suivants) :
  - de la diversité culturelle et linguistique des apprenantes et des apprenants;
  - du mode de prestation (par exemple en ligne ou en personne);
  - du type de programme offert (par exemple alphabétisation en milieu de travail).
- Élaborer un cadre ou une stratégie de perfectionnement professionnel continu pour les formatrices et les formateurs.

### **3. Table de concertation 3 : Modes de prestation et utilisation des services**

#### **Objectifs**

En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du colloque sur le Programme AFB et du

rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis, repérer celles qui concernent les modes de prestation et l'utilisation des services en vue d'améliorer et d'élargir la portée des services relatifs à l'alphabétisation et aux compétences essentielles et ainsi de mieux servir les apprenantes et les apprenants actuels et d'aider davantage d'Ontariennes et Ontariens.

### **Participant·es et participant·s recherchés**

Jusqu'à huit représentantes et représentants de réseaux régionaux et d'organismes de soutien et de prestation des services.

### **Période**

Avril 2018 à décembre 2018.

Il est prévu que les membres de la table de concertation se rencontrent chaque mois par téléconférence (demi-journée) et chaque trimestre en personne (journée complète).

### **Résultats attendus**

En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du colloque sur le Programme AFB et du rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis :

- cerner les caractéristiques des modèles de pratiques exemplaires pour la prestation du programme, ainsi que leur efficacité en ce qui concerne la satisfaction des besoins des apprenantes et apprenants;
- recommander des moyens d'améliorer les modes actuels de prestation du programme, ainsi qu'évaluer et accroître l'accessibilité par des modes de prestation de programme supplémentaires, comme la contextualisation des compétences essentielles et la formation sur les compétences essentielles en milieu de travail;
- envisager des solutions et des stratégies pour l'intégration de la formation sur les compétences essentielles dans d'autres programmes de formation;
- élaborer une stratégie pour faire en sorte que l'emplacement géographique des services offerts réponde aux besoins au sein de la province;
- proposer des solutions pour tirer parti des partenariats avec l'industrie, le marché du travail et d'autres fournisseurs de services de formation sur les compétences essentielles;
- aider le ministère à déterminer s'il devrait envisager ce qui suit :

- l'offre de services différenciés en fonction du secteur, du groupe de prestation désigné, de la voie de transition, de la région ou d'autres facteurs;
- un ensemble complet de services afin que les apprenantes et les apprenants soient bien desservis à chaque point de service (p. ex. en fonction des besoins culturels et linguistiques, des groupes de prestation désignés, de l'accessibilité, du niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles, des voies de transition);
- d'autres modèles pour la prestation locale du programme.

### **Groupes de référence**

Les groupes de référence seront composés de divers représentantes et représentants d'organismes de prestation des services, d'organismes de soutien et de réseaux régionaux, ainsi que de représentantes et de représentants du ministère de la province. En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du colloque sur le Programme AFB et du rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis, ces intervenants collaboreront en vue de présenter des recommandations au comité directeur, au besoin, mais principalement en vue de conseiller le ministère et les conseillères ou conseillers relativement aux principales priorités. Les décisions définitives concernant les changements au programme seront prises par le ministère. Les objectifs, l'échéancier approximatif et les résultats attendus sont énoncés plus bas pour chaque groupe de référence.

#### **1. Groupe de référence 1 : nouvelle image, marketing, sensibilisation et communications**

##### **Objectif**

En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du colloque sur le Programme AFB et du rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis, fournir des conseils pour aider davantage d'Ontariennes et Ontariens par une extension des services fondée sur le réseau et en matière de renouvellement de l'image et de marketing du programme ainsi que concernant les stratégies de communication et les possibilités d'amélioration continue.

##### **Participantes et participants recherchés**

Jusqu'à huit représentantes et représentants d'organismes de prestation des services, d'organismes de soutien et de réseaux régionaux.

### **Période**

Avril 2018 à décembre 2018.

Il est prévu que le groupe de référence se rencontre chaque mois par téléconférence (demi-journée) et chaque trimestre en personne (journée complète).

### **Résultats attendus**

En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du colloque sur le Programme AFB et du rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis :

- élaborer une stratégie pour aider davantage d'apprenantes et d'apprenants par une extension des services fondée sur le réseau afin de mieux faire connaître les programmes et les services offerts en 2018-2019;
- collaborer avec le ministère pour renouveler l'image du programme d'alphabétisation et de formation de base des adultes afin de réduire les préjugés souvent associés aux mots « alphabétisation » et « formation de base »; faire mieux comprendre que le maintien des compétences chez les adultes est un processus qui doit de plus au plus se poursuivre toute la vie;
- donner des conseils relativement à une éventuelle campagne de marketing qui fournira des renseignements sur les enjeux liés à l'alphabétisation et aux compétences essentielles, ainsi que sur les programmes et les services offerts par le gouvernement de l'Ontario;
- propager l'idée que les services offerts dans le cadre du programme d'alphabétisation et de formation de base des adultes favorisent la résilience et l'adaptabilité de la main-d'œuvre en ce qui concerne les demandes du marché du travail en constante évolution, et que les compétences revêtent une importance fondamentale pour la vitalité sociale et économique des Ontariennes et Ontariens.

## **2. Groupe de référence 2 : financement et gestion du rendement**

### **Objectif**

En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du colloque sur le Programme AFB et du rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis, fournir des conseils concernant l'élaboration du modèle de financement du Programme AFB et les changements à apporter en matière de gestion du rendement.

# Améliorer ses compétences Réaliser son potentiel

Acquérir des compétences essentielles pour  
se préparer aux emplois de demain

## **Participant·es et participant·s recherché·s**

Jusqu'à huit représentantes et  
représentants d'organismes de  
prestation des services, d'organismes de soutien et de réseaux régionaux.

## **Période**

De janvier 2018 à décembre 2018.

Il est prévu que le groupe de référence se rencontre chaque mois par  
téléconférence (demi-journée) et chaque trimestre en personne (journée complète).

## **Résultats attendus**

En s'appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du colloque sur le  
Programme AFB et du rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis et en  
collaboration avec le ministère et les conseillères et conseillers, fournir des conseils  
sur les formes de soutien favorisant une prestation des services élargie et de qualité  
supérieure, notamment sur le modèle de financement et le cadre de gestion du  
rendement à adopter.

- Établir des principes et un cadre relativement à une formule et à un modèle  
de financement pour le Programme AFB.
- Établir ou réviser les principes et le cadre pour la reddition des comptes et la  
gestion du rendement concernant le programme et l'amélioration continue de  
celui-ci.

## **Votre apport**

Le MESFP cherche à créer des tables de concertation et des groupes de référence qui  
reflètent une diversité de points de vue, de compétences et d'expertise. Jusqu'à  
12 représentantes et représentants du réseau AFB se joindront aux représentantes et  
représentants du ministère dans chaque table de concertation et groupe de référence. Il  
est primordial que les participant·es et les participant·s reflètent la diversité linguistique,  
culturelle, géographique et sectorielle du Programme d'alphabétisation et de formation  
de base.

Dans la déclaration à participation, vous devez décrire l'expérience et les  
connaissances que vous apporterez aux tables de concertation ou aux groupes de  
référence dont vous souhaitez faire partie. En outre, vous devez décrire le rôle que  
vous jouez actuellement dans votre communauté en ce qui concerne l'alphabétisation  
et les compétences essentielles. Veuillez aussi confirmer votre disponibilité à participer  
aux réunions en personne et aux téléconférences.

Veillez également, dans la déclaration à participation, confirmer que vous avez l'accord de votre organisme pour participer aux tables de concertation ou aux groupes de référence dont vous souhaitez faire partie.

Les organismes peuvent présenter une demande pour une ou plusieurs tables de concertation ou groupes de référence, particulièrement pour les tables et les groupes auxquels ils jugent pouvoir véritablement contribuer.

Des représentantes et représentants du ministère examineront les déclarations à participation et présenteront leurs recommandations au comité directeur. Le comité sera chargé de prendre les décisions relativement à la composition des tables de concertation et des groupes de référence.

Le MESFP vous invite à faire votre candidature en ligne :

[Cliquez ici pour candidater.](#)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse [LifelongLearning@Ontario.ca](mailto:LifelongLearning@Ontario.ca).

### **Renseignements supplémentaires**

Une fois le comité directeur, les tables de concertation et les groupes de référence créés, chacun élaborera son mandat en fonction et se mettra d'accord pour établir un calendrier des réunions. Le mandat sera établi en fonction des objectifs et des résultats attendus. Des conseillères et des conseillers externes, y compris une animatrice ou un animateur professionnel, participeront au processus pour soutenir la tenue, la gestion et l'administration des réunions (réunions en personne, téléconférences et webinaires).

#### Fréquence

Avec le soutien du ministère et des conseillères et conseillers, les membres du comité directeur, des tables de concertation et des groupes de référence établiront un calendrier de réunions et de téléconférences en vue du respect des résultats attendus et de l'échéancier décrits dans ce document.

Il est prévu que chaque table de concertation et groupe de référence se réunisse environ une fois par mois par téléconférence et chaque trimestre en personne.

### Communications et transmission de renseignements

Le ministère collaborera avec les conseillères et conseillers pour transmettre le calendrier des réunions, les documents pertinents, y compris les recherches et les rapports, les procès-verbaux, et autres, aux membres du comité directeur, des tables de concertation et des groupes de référence.

### Soutien administratif

Le ministère et les conseillères et conseillers offriront un soutien administratif et un soutien à la recherche, au besoin, au comité directeur, aux tables de concertation et aux groupes de référence.

### Dépenses

Le ministère met en réserve des fonds pour aider à payer les dépenses directement liées à la participation aux réunions trimestrielles en personne du comité directeur, des tables de concertation et des groupes de référence. Ces fonds servent à rembourser une partie des dépenses que les organismes devraient autrement payer pour participer aux réunions. Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement seront remboursés conformément aux taux établis par la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil<sup>2</sup> et par la *Loi de 2009 sur l'examen des dépenses dans le secteur public*.

Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement devront être approuvés par le ministère avant la réunion en personne en question du comité directeur, de la table de concertation ou du groupe de référence.

### **Les répercussions de votre participation**

Les partenariats sont essentiels au renforcement des compétences essentielles au sein de la province. Les recommandations des tables de concertation et des groupes de référence concernant les changements au programme serviront à orienter les recommandations que le comité directeur adressera lui-même au ministre pour améliorer les programmes et en élargir la portée dans le but de mieux servir les intérêts des apprenantes et des apprenants et d'aider davantage d'Ontariennes et d'Ontariens. Les décisions définitives concernant les changements au programme seront prises par le ministère. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer de collaborer avec le réseau AFB afin d'aider davantage d'Ontariennes et d'Ontariens à développer leurs compétences et à exploiter leur potentiel.

---

<sup>2</sup>Remarque : Les déplacements couverts ne comprennent pas les déplacements réguliers d'une personne pour se rendre au travail. Par exemple, si vous vous rendez régulièrement à Toronto, vos dépenses ne seront pas remboursées pour les réunions à Toronto. Toutefois, si vous provenez de la région du grand Toronto, certains frais d'hébergement seront remboursés.

# Améliorer ses compétences Réaliser son potentiel



Acquérir des compétences essentielles pour  
se préparer aux emplois de demain